

MESQUER 2019

Ambiance festive : 14 juillet à
Mesquer et ses environs

Concours de récits, contes ou nouvelles

11^{ème} Salon du Livre de Kercabellec

Dimanche 4 août 2019 de 10 h à 18 h



MESQUER

Salle de L' Artymès



Mairie 02 40 42 51 15 www.mesquerquiniac.fr
Office de Tourisme 02 40 42 64 37 www.mesquer-quiniac.com
www.salondulivredekercabellec.silew.com

MESQUER

Concours de récits, contes ou nouvelles

« Ambiance festive :

14 juillet à Mesquer et ses environs »

Règlement

1. La ville de Mesquer organise dans le cadre du Salon du Livre de Kercabellec, son concours littéraire annuel.
2. **Le concours est ouvert jusqu'au jeudi 2 mai 2019 inclus**, date limite de remise des textes, le cachet de la poste faisant foi. Au-delà de cette date, les textes reçus ne seront pas retenus. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration des textes au cours de l'expédition.
3. Le concours est ouvert aux auteurs non professionnels à partir de 16 ans. Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.
4. **Le texte sera dactylographié et présenté sur une seule face de feuilles A4 (21 x 29,7). Il ne pourra pas excéder 6 pages à raison de 35 lignes maximum par page. La présentation du texte comportera un interligne de 1,5 et sera faite sous une police Times 12 ou Times new roman 12. Les pages devront être numérotées, agrafées et non reliées.**
5. **Une page de garde comportant obligatoirement le titre du texte et le nom du candidat devra précéder le texte. Le titre devra également être mentionné sur la première page du texte.**
6. **Aucun élément permettant d'identifier le concurrent ne devra apparaître ailleurs que sur la page de garde précédant le texte. Une copie du texte sans l'identité des candidats sera remise aux membres du jury.**
7. L'auteur s'engage à ne présenter qu'un seul texte. Ce dernier sera inédit, non primé dans un autre concours et libre de tout droit.
8. Les textes ne seront pas restitués à leurs auteurs.
9. Chaque candidat accompagnera son envoi du bulletin de participation et de l'attestation figurant au bas du présent règlement.

10. Tout texte ne respectant pas l'une des conditions ci-dessus énumérées ne sera pas présenté au jury.
11. Le jury sera composé d'au moins 5 membres et présidé par un écrivain. Les membres du jury ne sont pas admis à concourir.
12. Les 3 premiers candidats seront primés. Le lauréat du concours verra son texte mis en ligne sur les sites internet du Salon du Livre, de la Mairie et de l'Office de Tourisme de Mesquer. Un recueil de l'ensemble des textes pourra éventuellement être réalisé après délibération du jury.
13. Les prix seront remis pendant le Salon du Livre de Kercabellec, le dimanche 4 août 2019 vers 12 H 30. Chaque lauréat sera informé par courrier avant l'annonce des résultats.
14. Le texte devra être expédié par courrier à :

**Mairie de Mesquer
Service Culture - Salon du Livre de Kercabellec
BP 43014
44357 MESQUER Cedex**

Ou par courriel au format PDF accompagné de l'attestation et du bulletin de participation scannés à : culture@mesquerquimiac.fr

Un accusé de réception sera retourné aux candidats.

Attestation

Je déclare sur l'honneur que le texte adressé dans le cadre du concours de récits, contes ou nouvelles ayant pour thème « Ambiance festive : 14 juillet à Mesquer », est une œuvre originale, en être le véritable auteur et ne pas être un écrivain professionnel.

Date et signature

Bulletin de participation

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

Adresse courriel :